

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 388

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pas d'atomes crochus pour l'Aspea

Un de mes sujets d'étonnement, c'est le sentiment d'impuissance de la grande majorité des techniciens devant des décisions d'ordre politique. Alors qu'ils maîtrisent des problèmes techniques et mécaniques difficiles, la compréhension des rouages de la prise de décision démocratique leur paraît la chose la plus inutile et même la plus déprimante. Ainsi dans toute la discussion sur la politique de l'énergie, ils dévient au public profane le droit d'y comprendre quelque chose, son rôle étant réduit à « faire confiance à ceux qui savent ».

Déformation psychologique curieuse en vérité, chez des hommes et des femmes intelligents. Serait-ce l'excès de spécialisation ? Un refus de se remettre en cause ? Une nécessité intellectuelle de passer par des axiomes simples comme : progression du bien-être — progression de la consommation d'énergie, ou diminution du travail pénible — davantage de pollution ? Serait-ce un besoin avide de se rassurer en n'ayant affaire qu'à des problèmes très tangibles et concrets ?

* * *

Voilà des idées qui me trottaient par la tête au sortir des journées de l'Association suisse pour l'énergie atomique (Aspea) sur les centrales nucléaires et leur sécurité, à fin novembre à Genève. Nous avons entendu douze conférenciers nous lire 210 pages de commentaires sur les aspects économiques de l'énergie nucléaire, sur les effets de la contamination et les risques d'accident, sur la biologie du plutonium, l'élimination des déchets et le contrôle du détournement, sur les perspectives de l'industrie nucléaire. Nous avons vu défiler à la tribune quatre Suisses : Colomb d'EOS, Krafft d'Elektrowatt, Pfaendler du Département de génétique humaine de l'Université de

Berne, Rognon des Forces motrices bernoises, deux Belges : Dozin de la Société de traction et d'électricité et Hubert de l'Union des exploitations électriques; un Luxembourgeois : Luykx de la Commission des communautés européennes; quatre Français : trois du Commissariat à l'énergie atomique : Gauvenet, Lafuma et Sousselier, et Déjou de l'Electricité de France; et Rometsch de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne.

Nous aurions dû être rassurés devant tant de compétences. Notre avenir n'a-t-il pas été tout tracé : centrales à haute température, centrales à eau lourde et surgénérateurs ?

Eh bien non ! Tous les problèmes (et on en trouvait entre les lignes, ne serait-ce que le retraitement des combustibles irradiés ou la nécessité de n'autoriser l'inhalation que de doses de plutonium suffisamment faibles pour que « la mort naturelle intervienne avant le cancer des poumons induit »...), tous ces problèmes n'ont été ramenés qu'à une dimension commerciale, ou bien à des professions de foi en l'avenir de la science... ou la solidarité financière. Pourquoi n'a-t-on pas parlé d'écologie ? Réponse : on n'avait pas le temps ! Pourquoi n'a-t-on pas examiné les conditions de travail en zone radioactive ? On n'était pas compétent ! Pourquoi ne pas rechercher une stabilisation de la consommation d'énergie ? Voyons, c'est impossible et impensable... Est-ce normal que le Département fédéral des transports et de l'énergie soit juge et partie ? Mais non, tout est bien car la recherche nucléaire, la protection du public dépendent du Département de l'intérieur ! Nous prend-on pour des naïfs ? Ne savons-nous pas lire, ne serait-ce que la nouvelle ordonnance sur la radioprotection du 30 juin 1976 ? Au fur et à mesure que s'agrandit le cercle des gens qui s'interrogent sur notre avenir énergétique, ils découvrent un immense trafic de lois iniques, d'opinions lacunaires et de pressions économiques. Devant l'absence de sens critique des techniciens et des administrateurs (même Rometsch éludait les questions), il est plus que jamais nécessaire

d'assortir la discussion sur « Comment consommer l'énergie ? » d'un vigoureux « Qui décide comment produire et consommer l'énergie ? ». Jonas, mon petit-fils qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000, dans ta maison bien isolée, le soleil chauffera l'eau de ta douche !

Erika Sutter-Pleines

Des experts se rebiffent

Dans les laboratoires de la région genevoise circulait ces jours-ci une lettre ouverte adressée aux gouvernements français, italien, suisse, allemand (RFA) à propos de la construction du surgénérateur Super-Phénix à Creys-Malville (Isère).

Cette lettre met l'accent sur les risques spécifiques aux surgénérateurs refroidis au sodium liquide, sur le retraitement et la gestion des déchets et sur les problèmes de stratégie énergétique globale. Elle demande la suspension de la construction pour permettre une véritable information des populations concernées et propose la création sur le plan européen « d'un organisme scientifique, indépendant et compétent, chargé, en premier lieu, de procéder à l'établissement des arguments pour et contre Super-Phénix, bilan qui serait nécessairement contradictoire, et dont les conclusions seraient largement ouvertes au public ». Etaient appelés à signer cette lettre les ingénieurs, physiciens, techniciens de la région genevoise. Cette initiative, partie du Cern, mais « n'engageant en aucune manière la responsabilité de l'organisme officiel » est intéressante à bien des points de vue.

Double motivation

En parlant avec les scientifiques qui se trouvent à l'origine de cette campagne, on s'aperçoit que leur motivation est double.

En premier lieu — et ce n'est pas le plus neuf et le plus original — ils refusent que par la décision